

OBJET

ADMINISTRATIO
N GENERALE -
Dénomination du
pont surplombant
la gare.

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de
convocation :
22/09/2020

Date d'affichage :
05/10/2020

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum :23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 SEPTEMBRE 2020 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTELE, M. Dominique FERNANDE, M. Philippe CAMELLE, M. Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Antoine MACAIGNE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Louis SAPHORES.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Jusqu'à présent, le pont surplombant la gare n'a jamais été associé au nom d'une personne qui a pu marquer l'histoire de France.

Il est aujourd'hui proposé au Conseil Municipal, en accord avec la famille, d'adopter pour ce pont la dénomination de :

**« Pont Jacques CHIRAC »
Président de la République de 1995 à 2007**

Jacques CHIRAC a marqué l'histoire de France, lui qui a exercé durant plus de 40 ans au sommet de l'Etat, les plus hautes responsabilités.

En 1995, les Français lui avaient témoigné leur confiance en faisant de lui le 22^{ème} Président de la République, confiance qu'ils lui avaient renouvelée en 2002 en le reconduisant à la tête du pays.

Homme de convictions porté par des valeurs humanistes, viscéralement attaché à la paix, il s'était opposé aux Etats-Unis, en 2003, en refusant que la France prenne part à la guerre en Irak.

Ecouté et respecté sur la scène internationale, Jacques CHIRAC incarnait

une France humaine et déterminée.

Homme politique mais également homme de culture, Jacques CHIRAC était passionné d'art, notamment d'arts primitifs. Il a ainsi largement œuvré à la création du musée des Arts et Civilisation d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, inauguré à Paris, en 2006.

Homme hors du commun, Jacques CHIRAC laisse le souvenir d'un grand homme d'Etat, farouchement engagé au service de la France, et d'un grand leader européen. Son nom est désormais inscrit de manière indélébile dans l'histoire de notre pays et de l'Europe.

Il est donc proposé de lui rendre hommage en lui donnant son nom au pont surplombant la gare, un choix naturel car il fait le pendant entre le quartier du Faubourg d'Isle et le Centre-Ville. C'est aussi un lieu qui se trouve près de la réserve naturelle pour rappeler que Monsieur Jacques CHIRAC était attaché au développement durable.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'adopter cette dénomination ;

2°) d'autoriser Madame le Maire à procéder à toute formalité en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 38 voix pour et 7 voix contre adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

002-210206660-20200928-48161-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 5 octobre 2020
Publication : 5 octobre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

